
N° : 2013.2.21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 28 mars 2013
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
22

Nb de procurations :
5

OBJET : AFFAIRES DU PERSONNEL : SUPPRESSION DE POSTES

POINT 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

DECIDE

- De supprimer le poste d'animation N°ANIM 005
- De charger le Président ou son représentant :
 - *de la mise à jour du tableau des effectifs
 - *de la notification et de l'exécution de la présente

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 04 avril 2013



Pour le Président,
Le 1^{er} Vice-Président,

Bernard SCHWACH